

**BULLETIN**

DU

**Musée royal d'Histoire  
naturelle de Belgique**

Tome XVIII, n° 40.

Bruxelles, septembre 1942.

**MEDEDEELINGEN**

VAN HET

**Koninklijk Natuurhistorisch  
Museum van België**

Deel XVIII, n° 40.

Brussel, September 1942.

**MICROLÉPIDOPTÈRES DE LA FAUNE BELGE,**

(2° note)

par Abel DUFRANE (Mons).

Cette note, comme la première (1), énumère un certain nombre de Microlépidoptères de notre pays. Elle rend compte aussi de quelques observations biologiques, se rapportant principalement aux *Crambus*. J'ai trouvé utile de reproduire ces observations, bien que la plupart aient paru dans certains travaux assez anciens. Il semble qu'il règne, en effet, dans ces travaux, une confusion assez grande quant aux premiers états de ces espèces. Les renseignements que je donne ci-après sont absolument certains : on pourra donc s'y fier pour les études ultérieures.

Des spécimens de la plupart des espèces citées, chenilles ou papillons, ont été déposés dans les collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

***Ephestia kuehniella* ZELLER.**

Cette espèce, commune dans les environs de Mons, a été en 1941, une réelle nuisance pour les provisions des particuliers et pour les boulangers. Presque journellement, on m'en a soumis des chenilles qui s'attaquaient à la farine et, à défaut de celle-ci, aux grains de froment. C'est un papillon d'une envergure

(1) Bull. Mus. royal Hist. nat. Belg., T. XVIII, n° 5, 1942, 12 pp.

moyenne de 25 mm. La taille varie d'ailleurs peu : de 24 à 26 mm. ; Il est donc d'une bonne moyenne grandeur parmi les espèces du genre. L'insecte est caractérisé surtout par l'antémédiane anguleuse aux ailes supérieures.

### *Euzophera pinguis* HAWORTH.

Cette espèce est très rare en Belgique : je pense qu'une seule capture y est connue, à Charleroi. J'ai pris une ♀, à Frameries, le 21-VII-1934, sur le tronc d'un Frêne, et, dans les mêmes conditions, sur les jeunes arbres de l'avenue du Tir, à Mons : 1 ♂ le 1-VIII-1939 et 1 ♀ le 8-VIII-1940.

### *Nephoteryx adelphella* FISCHER VON RÖSLERSTAMM.

M. E. JANMOULLE a capturé 1 ♂, à Vinderhaute, le 17-V-1907, de cette espèce nouvelle pour la Faune belge (2), M. L. LEGIEST m'en a donné 1 ♂ pris à St-Idesbald, le 6-VII-1937, par M. VANDERGUCHT.

### *Nephoteryx rhenella* ZINCKEN.

D'une chenille trouvée par moi, à Mons, grimpant sur un tronc de Peuplier, le 18-IX-1940 (chrysalidation le 20-IX-1940), j'ai obtenu le 18-VI-1941, l'éclosion d'une ♀ *minor* qui n'a que 20 mm. d'envergure et qui est particulièrement foncée. J'ai trouvé 3 papillons de cette rare espèce, le 19-VIII-1929, sur des troncs de Peupliers situés vers le bois, à Baudour (Douvrain-Temple).

### *Calamotropha (Crambus) paludellus* HÜBNER.

J'ai reçu de mon ami M. A. JOTTRAND, un exemplaire capturé par lui, à Maisières, le 31-VII-1934. C'est le sixième spécimen pris par ce chasseur, au même endroit, M. J. GRIMARD m'en a remis également un exemplaire qu'il avait recueilli à Mons, le 6-VIII-1934. Ces deux captures confirment donc ce que j'ai dit (3) : « cette espèce se trouve dans toute la région de Mons ».

(2) Bull. Ann. Soc. Ent. Belg., T. 78 (1933), p. 252.

(3) Lambillionea, 1933, p. 222.

### *Crambus margaritellus* HÜBNER.

C'est une espèce locale qui abonde dans le bois de Ghlin. Une ♀ trouvée en cet endroit, le 12-VII-1941, m'a donné une ponte, le 13-VII-1941. L'œuf est vert jaunâtre, de forme ovoïde presque parfaite, à peine aplati au micropile et couvert de 24 fines cannelures, un peu granulées. Ses dimensions sont de 0,3 mm. × 0,15 mm. — Les chenilles écloses le 21-VII-1941, furent élevées à l'air libre, sur touffe de *Deschampsia flexuosa* GRISEB. (dét. A. BRACKÉ) entourée de mousses. A la sortie de l'œuf, elles sont de teinte verte et mesurent 0,2 mm. × 0,02 mm.; la tête est grosse, brune; le clapet et l'écusson sont d'un brun un peu plus clair; pattes brun clair; poils isolés blanchâtres; points trapézoïdaux gros, concolores. Le 14-IX-1941, les chenilles enfoncées dans la mousse, sont abritées dans des tubes en soie. Je trouve des chenilles de deux tailles différentes. Les unes ont 4 mm. × 0,35 mm.: tête d'un noir luisant; écusson noir brunâtre sur les bords; points trapézoïdaux moyens, brunâtres; teinte générale du corps, vert, plus clair vers la partie postérieure; poils isolés foncés; pattes et dessous du corps plus pâles. Les autres chenilles ont 6 mm. × 0,5 mm.: tête d'un noir luisant, écusson de même couleur bordé de plus clair latéralement; points trapézoïdaux gros, bruns; clapet brunâtre; poils isolés noirâtres; teinte générale du corps, vert un peu plus pâle vers la partie postérieure et en dessous; pattes membraneuses vert clair; pattes chitineuses également, mais annelées de brun. Les chenilles ont peu grossi jusqu'à l'hivernage; malheureusement elles furent toutes tuées par le terrible hiver de cette année.

### *Crambus falsellus* SCHIFFERMILLER et DENIS.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Mons. Si l'on ne possède que des spécimens défraîchis, on ne peut la distinguer avec certitude de *C. verellus* ZINCKEN qui est plus rare. Mon ami M. HOUZEAU DE LEHAIE m'a donné des blocs de mousses et de terre, trouvés sur les toits à St-Symphorien, le 28-V-1940, contenant des chenilles qui, à l'éclosion (18-VII; 29-VII et 7-VIII-1941) me donnèrent *C. falsellus*. Les chenilles vivent dans des tubes de soie, profondément enfoncées dans la terre et les racines des mousses sur les toits. M. HOUZEAU DE LEHAIE m'ap-

prend que ces chenilles sont communes chez lui. Le 26-V-1941, j'ai soufflé une chenille qui n'était pas encore à taille. Elle est bien différente des chenilles des autres espèces de *Crambus* que je connais. Sa diagnose peut se résumer comme suit : 10 mm. × 1,25 mm. ; brun verdâtre foncé ; tête, écusson et clapet bruns ; points trapézoïdaux brun noirâtre ; poils isolés noirs ; pattes chitineuses de la couleur du ventre qui est plus claire que la partie dorsale, et annelées de brun ; pattes membraneuses brunes.

### *Crambus chrysonuchellus* SCOPOLI.

Ce Papillon abonde dans les parties sèches et sablonneuses des environs de Mons : Nimy, Masnuy, Ghlin, Casteau, Maisières, etc. Une ♀ recueillie le 7-VI-1941, à Nimy, m'a donné une ponte le même jour. Une autre ♀ de la forme pâle (voir ci-dessous) capturée en même temps, m'a donné une ponte, le lendemain. L'œuf est vert, en forme d'ovoïde, un peu aplati aux extrémités, couvert de 15 côtes blanches, un peu verdâtres, chagrinées ; le bord du micropile est dentelé à chaque côte ; l'œuf mesure 0,5 mm. × 0,3 mm. A l'éclosion, la chenille est vert pâle ; tête grosse, brunâtre ; écusson également, mais légèrement moins foncé ; pattes concolores ; points trapézoïdaux normaux, brunâtres ; clapet un peu plus foncé que la couleur de fond du corps ; poils isolés bruns ; on voit par transparence, l'intestin en plus foncé, tout le long du corps ; dimensions : 1,8 mm. × 0,3 mm.

L'élevage a été fait comme jadis, par CHRÉTIEN, selon ce qu'indique L'HOMME (4), c'est-à-dire « en plaçant les œufs dans un pot de Graminées, garni de mousse. » J'ai fait l'élevage à l'air libre ; mais, comme nourriture, au lieu de *Festuca ovina* L. renseigné par L'HOMME, j'ai donné *Agrostis vulgaris* WITH. CHRÉTIEN a vu éclore les chenilles 12 jours après la ponte. C'est à peu près ce que j'ai pu observer : les chenilles des deux pontes sont écloses le 21-VI-1941, ce qui donne respectivement 14 et 13 jours. Le 31-VIII-1941, j'ai examiné les pots ; j'ai fait la même observation que CHRÉTIEN. Mes chenilles, pour manger les graminées, avaient construit des tubes verticaux en soie, à la base des tiges. Les chenilles ont alors 5 mm. × 0,35 mm. Elles sont vertes, tête et clapet plus clairs ; points trapézoïdaux

(4) Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique, vol. II, fasc. 1, p. 77.

bruns, assez gros; poils isolés blanchâtres; pièces buccales un peu plus foncées que le corps; une tache noirâtre à la partie inférieure des globes; ventre et pattes un peu plus clairs; le tube digestif se montre en foncé par transparence, à la partie dorsale. Le 30-IX-1941, les chenilles me semblent à taille: 20 mm. x 3,5 mm.: vert foncé, le dessous plus pâle; pièces buccales noirâtres; tête portant des marbrures noires sur les lobes et un V noir entre ceux-ci; sa coloration est d'un brun très clair; écusson de la couleur de fond, peut-être un peu plus foncé, portant quelques points noirs et deux lignes doubles, courtes, noires, à l'arrière de chaque côté d'une ligne pâle longitudinale, en son milieu; les points trapézoïdaux sont bruns, très proéminents, portés par des tubercules granuleux, d'un brun plus clair, ceux de l'avant de chaque segment sont arrondis, ceux à l'arrière sont allongés transversalement sans pourtant se toucher, sauf sur les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments qui portent, de plus, un tubercule pointu, en avant, au centre; les côtés de chaque segment portent deux rangs de tubercules plus ou moins irréguliers, dont l'un de ces rangs est la ligne des stigmates; il y a deux tubercules à chaque rang, pour chaque segment, sur chacun des côtés; les pattes portent des poils blanchâtres, alors qu'ils sont noirs et isolés, sur le corps; latéralement, de chaque côté, sur l'écusson, un tubercule portant deux points noirs; pattes écaillées annelées de noir; pattes membraneuses concolores, mais à couronne brune.

L'une des ♀♀ citées ci-dessus est très pâle; les nervures blanches sont grossies; les parties brunes sont réduites, le fond étant blanchâtre; les atomes noirs sont très clairsemés: je l'appelle ab. **pallida** n. ab. Une ♀ que j'ai capturée au Camp de Casteau, le 6-VI-1927, est presque uniformément brune, il n'y reste que des vestiges des nervures blanches et de la ligne antémédiane: je l'appelle ab. **obscura** n. ab. 3 ♂♂ pris par moi, au Camp de Casteau, ont une grande aire blanche sur le recto des ailes antérieures, comprenant toute la cellule et la partie située entre 2 et 5; seules les lignes transverses sont marquées sur cette aire; holotype: 30-VI-1923; paratypes: 2 du 30-V-1918: je l'appelle ab. **albiplaga** n. ab.

### **Crambus cespitellus** HÜBNER.

Le 8-VII-1918, une ♀ de la forme *hortuellus* HÜBNER trouvée par moi, à Quaregnon, m'a donné une ponte le même jour. Les

chenilles sont écloses le 19-VII-1918. A la sortie de l'œuf, la chenille est verte un peu jaunâtre; tête brun verdâtre ainsi que l'écusson et une petite aire centrale sur le 1<sup>er</sup> segment et le clapet; les globes et les extrémités des pièces buccales sont presque noirs; poils isolés très longs, blanchâtres; pattes de la couleur du corps; long.: 1 mm. Elles furent élevées en tube avec des feuilles de graminées. Le 9-VIII-1918, il n'y avait plus que 2 chenilles dont une de 5 mm. de longueur et une plus petite. Elles sont vert pâle; tête et écusson brun pâle un peu verdâtre, la tête marquée de brun noirâtre à la bouche et aux lobes; clapet de la même couleur que la chenille, donc pas tranchant comme coloration; points trapézoïdaux et latéraux d'un brun plus ou moins foncé, portant un long poil blanchâtre; pattes membraneuses couleur du corps; pattes écailleuses d'un vert un peu plus foncé. Les chenilles sont vives, se laissant tomber par un fil de soie quand on les touche, ou bien marchant rapidement à reculons en se tortillant à la façon des serpents. Comme elles vivaient à l'intérieur des tiges de P o a, je n'ai pu constater le nombre de mues. J'ai préparé ces 2 chenilles, à taille, le 30-VIII-1918 et le 10-IX-1918, dont une a été donnée à M. l'abbé L. DE JOANNIS: dimensions: 22 mm. × 2,75 mm.; coloration d'un vert clair un peu jaunâtre; tête et écusson bruns; les points trapézoïdaux d'un brun pâle, et les points latéraux, bruns, petits, se trouvent sur des tubercules allongés transversalement pour les trapézoïdaux, plus ou moins arrondis pour les latéraux, ces tubercules se touchant deux à deux sur les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> segments; sur les autres segments, seuls ceux en arrière se touchent; stigmates noirs; pattes écailleuses concolores, les griffes brunes; pattes membraneuses concolores avec la couronne brune; poils isolés noirâtres. Ce papillon varie peu comme taille; j'ai pourtant 1 ♂ *minor* capturé par moi, à Frameries, le 16-VI-1913, qui n'a que 17 mm. d'envergure. Une ♀ que j'ai prise à Marcinelle, le 21-VI-1925, est très foncée, brune; elle a en même temps les caractères de *hortuellus*; je l'appelle ab. **brunnea** n. ab. Par suite de la loi de priorité, c'est l'ancienne aberration *cespitellus* HÜBNER, à ailes antérieures d'un jaune paille clair, avec la ligne brune, mais les veines nulles, qui devient la forme typique, *hortuellus* HÜBNER devenant une aberration.

### Crambus culmellus LINNÉ.

Une ♀ trouvée par moi, à Mons, le 27-VII-1941, m'a donné une ponte le 30-VII-1941. L'œuf est un ovoïde bombé, aplati assez fortement au micropile, vert, couvert de 22 côtes peu proéminentes, légèrement granulées; dimensions : 0,4 mm. × 0,125 mm. J'ai élevé les chenilles par la même méthode que pour *C. chrysonuchellus* Sc., mais avec des touffes de *Poa pratensis* L. et *Dactylis glomerata* L. Les Chenilles sont écloses le 8-VIII-1941. Le 14-IX-1941, j'ai examiné le contenu du pot. Les chenilles ont 15 mm. × 2 mm.; elles sont d'un vert assez foncé; la description que je donne ci-dessus pour la chenille de *C. chrysonuchellus* peut s'y appliquer, sauf que les points trapézoïdaux et latéraux sont ici, sur des tubercules beaucoup plus petits, moins granuleux et moins proéminents; de plus les stigmates sont placés sur des tubercules isolés, formant une 3<sup>e</sup> ligne latérale. Le 30-IX-1941, les chenilles ont 19 mm. × 2,2 mm.; on peut leur appliquer la même description, les tubercules sont pourtant mieux marqués, mais moins que chez *chrysonuchellus*. Les chenilles se tissent un fourreau de soie au collet des racines, dans la mousse. Les Papillons sont assez variables de taille; j'ai des exemplaires *minor* qui n'ont que 17 mm. d'envergure. Je possède 3 exemplaires dont le fond du recto des ailes antérieures est d'un beau jaune ardent; je les appelle ab. **flava** n. ab.: holotype: ♀ Frameries, 16-VII-1929; allotype: ♂, id. 24-VI-1931; paratype: ♂, bois de Villelez-Pommerœul, 23-VII-1931.

### Crambus pratellus LINNÉ.

Une ♀ trouvée à Nimy, le 7-VI-1941, m'a donné une ponte le même jour. J'ai élevé les chenilles, en pot, à l'air libre, comme l'espèce précédente, mais avec des touffes de *Holcus mollis* L. et *Bromus erectus* HUDS. Elle ont fait des tubes en soie, dans la mousse, à la base des tiges de graminées. L'œuf est vert clair, en forme d'ovoïde presque parfait, à peine aplati aux extrémités, couvert de 23 côtes peu en relief, finement chagrinées, d'un vert blanchâtre; bords du micropile un peu dentelé à chaque côte; dimensions: 0,35 mm. × 0,225 mm. A la sortie de l'œuf, le 20-VI-1941, la chenille est verte; tête brune très grosse; pattes écailleuses brun pâle; écusson brun

plus pâle que la tête; sur le 3<sup>e</sup> segment, on voit l'intestin par transparence, formant une grosse tache brune allongée, visible aussi sur le 4<sup>e</sup> segment; clapet brun pâle; points trapézoïdaux gros et bruns; poils isolés clairs; dimensions : 1,25 mm. × 0,15 mm. Le 20-VII-1941, la chenille mesure 7 mm. × 0,5 mm.; elle est vert foncé; tête et clapet vert pâle; pièces buccales brunâtres ainsi qu'une tache à la partie inférieure des globes; pattes très pâles de même que le ventre; l'intestin se fait voir en obscur, à la partie dorsale, par transparence; écusson plus pâle que le restant du corps; poils isolés blanchâtres; points trapézoïdaux peu visibles. Le 31-VIII-1941, la chenille a 16 mm. × 1,5 mm.; elle est vert foncé; tête brune avec les pièces buccales noirâtres; écusson brun clair bordé de noirâtre à l'avant; clapet brun piqueté de noir; pattes écailleuses brun noirâtre; pattes membraneuses, comme le ventre, d'un vert plus clair que la partie dorsale; les points trapézoïdaux, les points latéraux et les stigmates sont noirs, portés par de gros tubercules bruns, rugueux, disposés tout à fait comme chez *C. culmellus*; poils isolés noirâtres à extrémité claire. Le 30-IX-1941, la chenille a 18 mm. × 2,5 mm.; même description que ci-dessus, mais la tête est brun foncé, marbrée de noir; l'écusson également brun foncé piqueté de noir; les tubercules sont très gros, très larges, se touchant presque pour occuper à peu près toute la surface sur les premiers segments. Le Papillon varie peu comme taille, j'ai cependant un exemplaire *minor* qui n'a que 17 mm. d'envergure. J'ai capturé au marais de Bergh, le 9-VI-1926, 2 ♂♂ de l'ab. *alfacarellus* STAUDINGER, nouvelle pour la faune belge.

### *Stenoptilia graphodactyla* TREITSCHKE.

Cette espèce est commune au camp de Masnuy, dans la partie humide derrière la « butte des fusillés ». J'en ai capturé beaucoup d'exemplaires, au vol, surtout à mi-septembre 1939 et le 23-VI-1940, et récolté de nombreuses chenilles, le 12-VIII-1940, dans les fleurs de *Gentiana pneumonanthe* L. Ces chenilles ont commencé à se chrysalider le 17-VIII-1940, pour donner les Papillons du 27-VIII-1940 au 14-IX-1940. Aucune n'a passé l'hiver en chrysalide, ce qui me fait supposer qu'il y a bien 2 générations, donc « deux éclosions », comme le dit avec doute, LHOMME (5). Les auteurs ne sont pas d'accord pour la nourriture de cette espèce: LHOMME (5) dit: « sur *Gentiana*

(5) Loc. cit. fasc. II, p. 198.

na lutea L., G. verna L., G. asclepiadea L., G. pneumonanthè L., dans les pousses, entre les feuilles et dans les tiges »; MARTIN HERING (6), sur les feuilles de Gentiane; HEINEMANN la signale dans les fleurs de Gentiane. Je pense que tous ont pourtant raison, la première génération devant vivre, tout au moins au camp de Masnuy, sur les feuilles et dans les tiges, les fleurs n'étant pas encore écloses à cette époque; la seconde génération vivant dans les fleurs. J'espère rechercher la chenille de la première génération, afin d'avoir des données certaines. TUTT et HOFMANN, d'après DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAËLE (7), certifient que *graphodactyla* Tr. « est la forme propre aux montagnes, et *pneumonanthès* SCHLEICH serait celle propre aux plaines. » Ce n'est pas exact, LHOMME (5), pour *graphodactyla*, signale à côté de localités franchement situées en pays de montagnes, d'autres localités qui sont loin d'être dans ces conditions, par exemple dans la Seine, les Deux-Sèvres, les Landes, etc. C'est HERING (6) qui semble être dans le vrai, en disant que ce papillon est plus répandu dans les montagnes, mais se trouve aussi en plaine (Berlin). En tous cas, les environs de Mons ne sont nullement montagneux. Les auteurs sont d'accord pour la nourriture de *pneumonanthès*: les fleurs de Gentiane. D'après DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAËLE (8), *pneumonanthès* diffère de *graphodactyla* par une taille moindre et par sa teinte grisâtre. Si j'en juge par le seul exemplaire de *pneumonanthès* que je possède d'un don de M. le baron DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAËLE qui a élevé cette espèce en nombre, de chenilles récoltées à Heide, et par la série de la même provenance, de sa collection déposée au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, il serait exact que d'ordinaire, elle est un peu plus petite que *graphodactyla*; mais ce n'est pas une règle générale, comme on le verra plus loin. Quant à la coloration, il vaudrait mieux indiquer « gris jaunâtre » que « grise ». HERING (9) exprime la chose beaucoup mieux, en disant (traduction): « ailes antérieures plus claires que les précédentes ». Quant aux chenilles, DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAËLE (10) constate avec raison, d'après TUTT: « Il existe

(6) Die Tierwelt Mitteleuropas, I, Die Schmetterlinge, 1932, p. 162.

(7) Ann. Soc. Ent. Belg., T. LII, 1908, p. 7.

(8) Catalogue raisonné des Microlépidoptères de Belgique, 1<sup>re</sup> partie, 1906, p. 58, dans les Mém. Soc. Ent. Belg., T. XIII.

(9) Loc. cit.

(10) Loc. cit.

une grande affinité entre cette espèce (*pneumonanthès*) et *coprodactylus* ZELLER. Les chenilles de Ptérophores vivant sur les Gentianes, sont étroitement alliées, plus étroitement que ne le sont ordinairement des espèces distinctes. » C'est ce que j'ai aussi remarqué pour ma chenille soufflée de *pneumonanthès*, reçue du baron DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAELE, et de celle de *coprodactyla* reçue de M. J. KLIMESCH que je remercie ici. Pour ce qui est de pouvoir différencier la chenille de *pneumonanthès* de celle de *graphodactyla*, cela m'est tout à fait impossible, tant elles se ressemblent. Parmi mes éclosions de *graphodactyla*, 2 exemplaires, ♂♂, sont très assombris, ne portant aucune trace du brun jaunâtre, et à peine un peu du blanchâtre, donc de teinte à peu près uniforme, tous les dessins étant très oblitérés; je les nomme ab. **obliterata** n. ab.: holotype: 5-IX-1940; paratype: 14-IX-1940. Chose curieuse, la plupart des papillons de la 1<sup>re</sup> génération (?) sont des exemplaires *minor*, à dessins moins vifs, de structure plus délicate, moins robuste. Je n'ai obtenu que 2 Papillons à peu près semblables parmi tout mon élevage de la 2<sup>e</sup> génération: 2 ♂♂ 6-IV-1940 et 27-VIII-1940. Le plus petit exemplaire a été capturé le 23-VI-1940; il n'a que 17 mm. d'envergure. Il y a lieu pour les débutants, de ne pas confondre cette espèce, surtout les exemplaires un peu passés, avec *S. bipunctidactyla* SCOPOLI qui peut voler dans les mêmes endroits, comme c'est le cas à Masnuy et à Casteau. Il est facile de les distinguer. On sait que chez ces espèces voisines, il y a deux points noirs à proximité de la fente de l'aile antérieure. Mais il faut examiner la chose de près. Au fond de la fente, comme sur tout le tour inférieur de l'aile, il y a une courte frange; il ne faut pas confondre cette frange avec le fond de l'aile. Quand les 2 points sont tous deux, contre le fond de la fente, on a: *pelidnodactyla* STEIN, *bipunctidactyla* SCOPOLI. Quand le point inférieur seul est contre la fente, c'est *zophodactyla* DUPONCHEL, *stigmatodactyla* ZELLER. Quand les points sont séparés de la fente, c'est *pterodactyla* LINNÉ, *coprodactyla* STANTON, *graphodactyla* TREITSCHKE, *pneumonanthès* SCHLEICH. On peut ajouter que, de plus, *zophodactyla* qui vole avec *bipunctidactyla*, est un peu plus petit, bien que je possède de cette dernière espèce, un *minor* TUTT, capturé par moi au camp de Casteau, le 6-IX-1932, qui n'a que 15 mm. d'envergure. *S. bipunctidactyla* se montre sous 2 formes, en Belgique: *plagioidactyla* STANTON à dessins plus saillants, plus décoré avec des écailles noires, des blanches, etc. C'est une forme plutôt du Nord, plus

foncée et plus marquée que la forme typique qui vole également en Belgique. Les petits exemplaires renseignés par DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAËLE, comme f. *arida* ZELLER, ne sont que des *minor* TUTT. La forme *arida* n'existe pas en Belgique; c'est une forme des régions chaudes, du Midi, etc. Je l'ai de France méridionale et d'Asie mineure. Elle est presque unicolore, de tonalité plus claire, moins grise, très peu ou pas saupoudrée de noir, et les deux points près de la fente sont très petits, très peu marqués même, parfois.

### *Acompsia cinerella* CLERCK.

Dans son *Catalogue* (11), DE CROMBRUGGHE DE PICQUENDAËLE dit : « pas rare dans les endroits secs et herbus du Brabant. » Il n'en est sûrement pas de même dans les environs de Mons, où, sur presque 50 années de chasses, je n'en ai capturé qu'un seul exemplaire, une ♀, le 3-VIII-1940, à l'entrée du bois de Nimy, vers Ghlin. Une autre espèce d'*Acompsia* pourrait se trouver dans nos Ardennes : *A. tripunctella* SCHIFFERMILLER et DENIS, signalée des Alpes (je l'ai d'Abriès, Hautes Alpes) et d'autres régions de France (je l'ai de La Voulte-sur-Rhône, Ardèche, des chasses de M. le marquis DU DRESNAY et de Galicie). C'est, comme le dit LHOMME (12), une « espèce caractéristique des régions montagneuses, à quelques rares exceptions près ». Mais nos Ardennes sont une de ces exceptions. Cette espèce vit de plantes assez variées : Plantaginée (*Plantago alpina*), Globulariée (*Globularia*) et Scrophularinées (*Antirrhinum asarina*, *Linaria cymbalaria* et autres). En Belgique, nous n'avons pas le *Plantago alpina*, mais il y a d'autres Plantains; les *Globularia* sont communes en beaucoup d'endroits; *Antirrhinum asarina* fait défaut, mais on trouve *A. arantium* L. et *A. majus* L., ce dernier fort cultivé dans les jardins et naturalisé çà et là; quand à *Linaria cymbalaria*, elle s'est acclimatée chez nous et est très commune sur de nombreux vieux murs, rochers, etc. *A. tripunctella* SCHIFF. (*antirrhinella* MILLIÈRE) est bien différente de *A. cinerella* CL. qui vit sur *Epilobium montanum* MILL., Plante souvent commune en Belgique. *A. cinerella* est gris uniforme, *A. tripunctella* est gris jaune avec

(11) Loc. cit. T. XV, 1906.

(12) L'Amateur de Papillons, vol. V, n° 8, 1930, p. 120.

trois points noirs bien nets. Le D<sup>r</sup> H. REBEL (13) donne pour *A. tripunctella*, la var. *maculosella* HERRICH-SCHAEFFER des Alpes, alors que HEINEMANN (14) en fait une espèce distincte. Ci-dessous la traduction de son tableau de détermination :

1. Ailes antérieures avec deux points noirs avant le milieu et un point sur la nervure transverse. . . . . 2  
Ailes antérieures sans points noirs . . . . . *cinerella*
2. Ailes antérieures avec une tache costale foncée un peu estompée en dessus de la nervure transverse. . . . . *maculosella*  
Ailes antérieures sans tache costale foncée. . . . . *tripunctella*

### *Coleophora flavaginella* ZELLER.

Une erreur d'impression s'est glissée dans ma 1<sup>re</sup> note (15). Il faut lire : « ... car ce n'est que le 22-IX-1935 que je découvris des chenilles... » et non : « ... le 22-IV-1935 ... ».

### *Lithocolletis joannisi* LE MARCHAND.

C'est au bois de Maisières que j'ai trouvé les mines de cette espèce, chose que j'ai omis de dire dans ma 1<sup>re</sup> note (16).

Mons, le 1<sup>er</sup> juin 1942.

(13) Catalog der Lepidopteren des Palaearktischen Faunengebietes, 1901, II, n° 2774.

(14) Die Schmetterlinge Deutschlands und der Schweiz.

(15) Loc. cit., p. 9.

(16) Loc. cit., p. 10.